

LA POSSIBILITÉ D'AMENDEMENTS À LA SUITE  
DU RAPPORT DE LA COMMISSION D'ÉTUDE

**M. David Lewis (York-Sud):** Puis-je demander au ministre des Transports en sa qualité de ministre comptable de l'habitation quand le Parlement peut compter recevoir le bill promis par lui et qui doit incorporer certaines des mesures recommandées par la Commission d'étude qu'il a lui-même présidée? Il avait exprimé l'espoir que le projet de loi serait adopté assez tôt pour être appliqué pendant la saison de construction du printemps cette année. Comme le printemps et la saison de construction sont maintenant arrivés, il serait intéressant pour nous de savoir quand le bill sera présenté.

**L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports):** On m'a posé la même question la veille de l'ajournement de la Chambre pour le congé de Pâques et je donne la même réponse optimiste qu'en cette première occasion.

**M. Lewis:** La question est peut-être la même, monsieur l'Orateur, mais deux semaines se sont écoulées depuis, et je demande maintenant au ministre si la mesure proposée a été rédigée, si le cabinet en fait présentement l'étude ou si elle est encore en préparation.

**L'hon. M. Hellyer:** La réponse est la même que celle que j'ai donnée tantôt, monsieur l'Orateur. Nous faisons de rapides progrès et j'espère que le bill ne subira pas de long retard.

### LE MINISTÈRE

LA CRÉATION D'UN MINISTÈRE DU LOGEMENT  
ET DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN

**M. John Gilbert (Broadview):** Une question supplémentaire au premier ministre, monsieur l'Orateur. Le gouvernement a-t-il l'intention d'établir un ministère distinct du logement et de l'aménagement urbain?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Non, monsieur l'Orateur.

### LES CÉRÉALES

LES ENTRETIENS AVEC LES SYNDICATS AGRICOLES  
POUR L'ÉTUDE DES PROGRAMMES  
D'URGENCE

**L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris):** Puis-je profiter de l'occasion pour demander au ministre d'État s'il a eu des entretiens avec les représentants du syndicat des agriculteurs de la Saskatchewan, à Saskatoon vendredi dernier et, le cas échéant, quels sont les programmes d'urgence qu'il envisage pour remédier à la situation critique à laquelle font face les producteurs de céréales des Prairies?

[M. McGrath.]

**L'hon. Otto E. Lang (ministre d'État):** J'ai assisté à une réunion du syndicat des agriculteurs de la Saskatchewan, à Saskatoon la semaine dernière. Le syndicat a présenté un mémoire portant particulièrement sur les céréales de provende et sur le quota à cet égard. J'ai déclaré que je serais très heureux de discuter ses instances avec mes collègues du cabinet et que je le ferais en vue de déterminer s'il y aurait lieu maintenant d'abroger la politique du gouvernement conservateur.

**L'hon. M. Dinsdale:** Tandis que l'honorable représentant étudie les programmes et les politiques du gouvernement conservateur, remettra-t-il également en œuvre le programme énergétique de vente de ce gouvernement?

L'INDEMNISATION POUR LES VENTES AU-  
DESSOUS DU PRIX MINIMUM

**M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Puis-je poser au ministre une question supplémentaire, monsieur l'Orateur? Le syndicat lui a-t-il fait des instances pour que le gouvernement dédommage les agriculteurs pour les ventes effectuées au-dessous du prix minimum indiqué dans l'Arrangement international sur les céréales et, si oui, qu'a-t-il répondu?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre d'État):** La réunion avait été convoquée précisément au sujet des céréales de provende et de leur contingentement et le débat a porté presque exclusivement là-dessus. Les aspects plus vastes du revenu agricole ont été abordés en grande partie par moi-même.

**M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme le syndicat des agriculteurs a fait par écrit des instances au gouvernement à propos de la perte de revenu causée par la vente du blé au-dessous du prix fixé dans l'Arrangement, le gouvernement songe-t-il à accorder un dédommagement aux intéressés?

**L'hon. M. Lang:** Monsieur l'Orateur, ces questions sont encore à l'étude.

### LES LANGUES OFFICIELLES

LA REPRISE DE L'ÉTUDE DU BILL

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert):** Monsieur l'Orateur, ma question au président du Conseil privé intéresse énormément les Canadiens en général, de même que